

Les espaces maritimes, une approche géostratégique

Longtemps considérés comme de simples lieux de passage sans intérêt, les espaces océaniques ont acquis une grande importance du fait de la mondialisation. Non seulement les routes maritimes sont de plus en plus utilisées, mais l'exploitation des ressources des océans occupe de plus en plus de place dans l'économie mondiale. Parce qu'ils sont de plus en plus valorisés, les océans sont aussi de plus en plus convoités et sont l'objet d'une compétition de plus en plus intense entre États. C'est ce qui justifie une approche géostratégique de la question : comment se manifestent l'intérêt croissant et les convoitises multiples des États pour les espaces océaniques ?

I. Les espaces maritimes sont devenus des lieux clés de la mondialisation

1. Les océans sont des espaces de circulation privilégiés par les flux mondialisés

a) La plus grande partie des échanges des marchandises passe par les océans. Du fait de la Division Internationale du Travail opérée par les FTN et grâce à l'usage croissant de conteneurs standardisés, le trafic commercial maritime – 80% des échanges mondiaux – a **triplé depuis 1980**, alors que la capacité de la flotte mondiale a **doublé depuis 10 ans**. Les routes maritimes les plus fréquentées permettent aux flottes des grands armateurs mondiaux de relier au plus vite les principaux pôles de l'économie mondiale, en empruntant les canaux de **Suez** ou de **Panama** et les détroits de **Malacca**, d'**Ormuz**, de **Bab-el-Mandeb** et du **Pas-de-Calais** : plus de 25% du trafic maritime mondial transite par le Pas-de-Calais (20% pour le détroit de Malacca) et 30% des exportations mondiales de pétrole passent par le détroit d'Ormuz. La fréquentation de **ces passages stratégiques** est telle qu'après avoir rendu nécessaire l'élargissement des canaux de Suez et de Panama, elle impose l'ouverture de nouvelles routes maritimes, notamment dans l'Océan arctique ou dans l'Atlantique Sud.

b) Les océans voient également passer d'autres flux mondialisés. Grâce à un réseau de plus de 300 câbles de communication sous-marins, couvrant près de 900 000 km de distance, **99% des communications internationales** passent par le fond des océans. Ceux-ci sont aussi des lieux de passage **de nombreux flux migratoires** de plus en plus clandestins (du fait de la fermeture d'un grand nombre de frontières terrestres) et font l'objet d'une **exploitation touristique** croissante, surtout en Méditerranée et dans les Caraïbes. L'importance sans cesse accrue des espaces maritimes a pour conséquence **une littoralisation** toujours plus poussée du peuplement et des activités humaines. Alors que les 2/3 de la population mondiale vivent à moins de 100 km d'une côte, de multiples aménagements (comme les polders aux Pays-Bas ou les terres-pleines et les îles artificielles au Japon) permettent d'accueillir toujours plus d'activités sur les littoraux.

2. Les océans sont aussi devenus des espaces majeurs de production

a) La population mondiale tire de la mer une part croissante de son alimentation. 140 millions de tonnes de poisson ont été pêchées en 2015, soit, en moyenne, **20 kg par habitant** de la planète, contre 10 kg dans les années 1960. Cette croissance, surtout due à la Chine, qui est le premier producteur (18% du total mondial) et le premier consommateur mondial de

produits halieutiques, provoque l'élargissement des zones de pêche à l'ensemble des océans, ainsi qu'un épuisement de plus en plus prononcé de leurs ressources. Pour satisfaire une demande toujours plus importante, de nombreux pays (la Chine en premier lieu) ont aujourd'hui recours à **l'aquaculture** : celle-ci représente désormais 40% de la consommation mondiale de produits de la mer.

b) Les océans sont aussi des espaces majeurs de production minérale et énergétique. 30% de la production d'hydrocarbures est assurée par des **gisements off-shore**, favorisés par l'amélioration des techniques de prospection et de forage. Les gisements les plus productifs sont ceux du Golfe Persique, de la mer du Nord, du Golfe de Guinée et de la mer de Chine méridionale, mais d'autres gisements sont **en cours de prospection**, notamment dans l'océan Arctique à la faveur du réchauffement climatique. C'est aussi au fond des océans que se trouvent **de nombreux minerais** (les nodules polymétalliques des grands fonds marins contiendraient 80% des réserves minérales mondiales), ainsi que les **« terres rares »**, indispensables à l'industrie électronique. Très souvent coûteuse, l'exploitation croissante de ces ressources des espaces océaniques fait peser **de graves menaces** sur leurs équilibres écologiques : au moins 3 millions de tonnes d'hydrocarbures sont déversés chaque année dans les océans (surtout à cause d'accidents de forage off-shore), ainsi que des quantités considérables de matières plastiques : celles-ci forment désormais un « septième continent » au milieu de l'océan Pacifique.

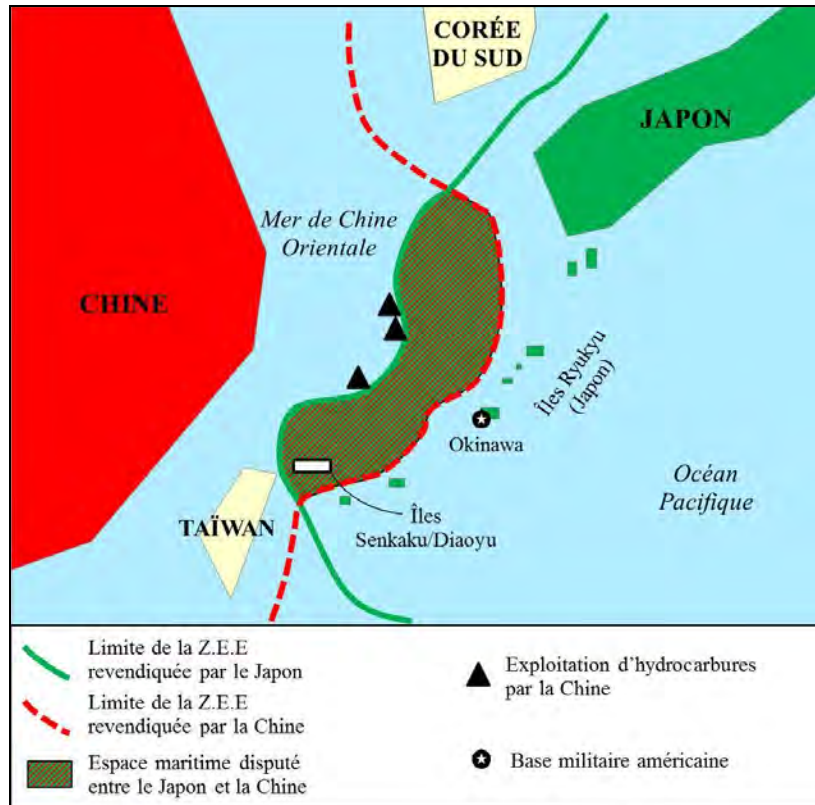
II. Du fait de leur importance croissante, les océans sont de plus en plus convoités.

1. À qui les espaces océaniques appartiennent-ils ?

a) Les principes du droit de la mer ont été fixés par la convention de Montego Bay. Cette convention, adoptée en 1982 lors d'une Conférence des Nations-Unies sur le droit de la mer tenue à la Jamaïque, prévoit que les États contrôlent en totalité les espaces maritimes qui les bordent dans une limite de **deux fois 12 milles marins** au droit de leurs côtes (**la mer territoriale** et sa **zone contigüe**). Au-delà, et dans une limite de **200 milles** à partir de leurs côtes, ils peuvent exploiter les ressources de leur **Zone Économique Exclusive**, mais ne peuvent pas en interdire l'accès sans motif. Il est également prévu par la Convention que les États puissent demander une extension de leur ZEE jusqu'aux limites du plateau continental (à 200 mètres de profondeur), lorsque celui-ci s'étend sur plus de 200 milles. Au-delà du plateau continental, commencent les **grands fonds marins**, « patrimoine commun de l'humanité » depuis 1994, sur lesquels aucune revendication ni aucune exploitation ne sont possibles.

b) Un tel dispositif suscite de multiples tensions entre les États. Dans de nombreux cas, les États dont les ZEE se chevauchent ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une délimitation. C'est le cas dans **la mer des Caraïbes**, où les deux-tiers des frontières maritimes sont encore contestées. Dans d'autres cas, des États revendiquent de minuscules terres émergées qui leur permettent d'élargir leur ZEE : la Chine est ainsi en conflit avec le Japon pour le contrôle de la zone qui entoure **les îles Diaoyu/Senkaku** et elle revendique également l'ensemble de la mer de Chine méridionale (par ailleurs disputée entre le Vietnam, les Philippines et la Malaisie) en aménageant des îles artificielles dans **les archipels des Spratleys et des Paracels**. Enfin, des demandes d'élargissement des ZEE jusqu'aux limites du plateau continental peuvent créer des tensions : la Russie, qui revendique ainsi une grande partie de **l'océan Arctique**, est en conflit avec le Canada, les États-Unis et le Danemark.

Le conflit des Senkaku/Diaoyu

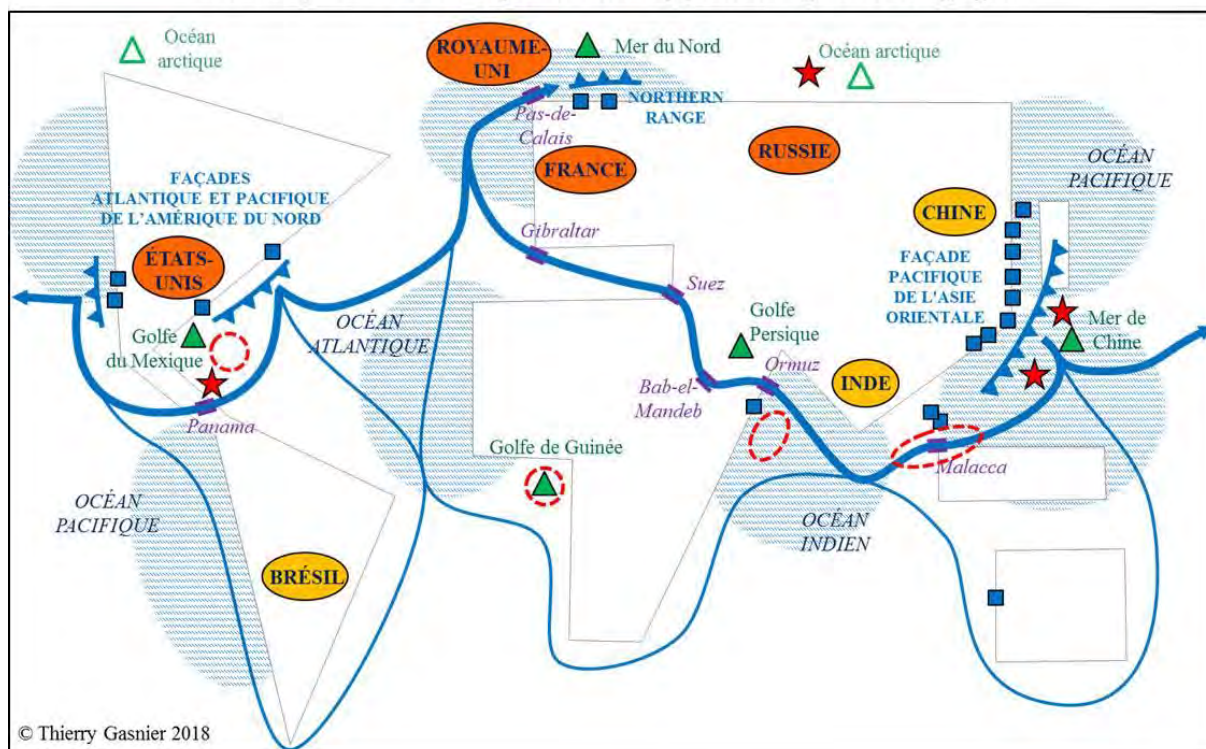


2. Comment contrôler les océans ?

a) Une « course aux armements » navals oppose aujourd'hui les grandes puissances. Afin d'affirmer leur souveraineté, d'augmenter leur ZEE ou de garantir la sécurité de leurs approvisionnements, celles-ci accroissent leurs équipements militaires et leur présence sur les espaces océaniques : les États-Unis, qui entretiennent depuis 1945 des flottes sur tous les océans, la France ou le Royaume-Uni, dont la puissance navale est moindre mais plus ancienne, sont aujourd'hui rejoints par la Russie, la Chine ou l'Inde, qui développent leurs marines de guerre et installent de nombreuses bases navales en dehors de leurs frontières. L'océan Indien, où se rencontrent la marine des États-Unis (basée à Diego Garcia), celle de la France (présente à La Réunion ou à Djibouti), celle de l'Inde et de la Chine (de plus en plus présente grâce à ses bases du « collier de perles ») fournit une bonne illustration de cette nouvelle course à la puissance maritime.





b) Contrôler les océans reste néanmoins toujours difficile. Un grand nombre d'espaces océaniques sont devenus des « zones grises » par lesquels transitent des flux illicites ou clandestins. Ainsi, à cause du contrôle croissant des routes terrestres qui relient l'Amérique latine aux États-Unis, le trafic de drogue emprunte de plus en plus les voies maritimes de la mer des Caraïbes, en dépit de la mobilisation de l'ensemble des États de la région. De même, la fermeture des frontières terrestres de l'Union Européenne pousse un nombre croissant de migrants clandestins venus d'Afrique ou du Moyen-Orient à passer par la mer Méditerranée, sans que les États européens, et surtout la Grèce et l'Italie, puissent s'y opposer. Les océans sont enfin des zones d'insécurité croissante : malgré une forte mobilisation internationale, les actes de piraterie continuent à se multiplier au large de la Corne de l'Afrique, dans le Golfe de Guinée ou en mer de Chine méridionale.

Les espaces océaniques: une approche géostratégique







© Thierry Gasnier 2018





I. Des espaces de circulation devenus essentiels

-  Principaux ports mondiaux
-  Façades maritimes les plus actives
-  Routes maritimes les plus fréquentées
-  Routes maritimes secondaires

II. Des espaces aux multiples enjeux

-  Passages stratégiques les plus fréquentés
-  Principales zones de pêche
-  Principales zones de production d'hydrocarbures off-shore
-  Gisements d'hydrocarbures off-shore non encore exploités

III. Des espaces de tensions

-  Principales tensions liées aux frontières maritimes
-  Zones de piraterie
-  FRANCE Puissances navales dominantes
-  CHINE Puissances navales émergentes